CHRONIQUE LOCALE.

La question de l'enregistrement électoral devant la Cour Suprême.

Le juge Olivier O. Provosty, de la Cour Suprême de la Louisiane, appelé à se prononcer sur le cas de Anthony Herrle, présenté devant Cour d'Appel par l'avocat de M. Montgomery, a décidé que le jugement rendu par le juge Skinner empêchant M. Montgomery de rayer des listes électorales aucun nom si ce n'est pour cause de mort, de changement de résidence, de folie, était parfaitement correct et qu'il n'y aucune raison pour le casser.

En rendant cette décision, la Cour Suprême de l'Etat refuse de se mêler dans les affaires d'inscriptions électorales et laisse au gouverneur Hall l'autorité et le droit d'empêcher les fraudes, s'il y en a.

La décision transmise verbalement à M. Paul Sampayrac avocat de M. Montgomery sera officiellement confirmée la semaine prochaine par le juge Provosty.

Bien que tous les juges de la cour Suprême n'aient pas passé sur ce jugement la décision du juge Provosty est considérée comme la dernière action de la Cour.

Les avocats de M. Montgomery, MM George W. Flynn, Edgar M. Cahn et Paul Sompayrac, n'ont encore rien décidé pour l'avenir, mais on croit qu'ils porteront l'affaire devant la cour suprême des Etats-Unis.

Les avocats de la Ligue du Bon Gouvernement se sont réunis pour décider la marche à suivre dans le cas où l'affaire serait portée à la cour suprême. En attendant M. Montgomery évitera d'effacer aucun nom sans raisons suffisantes.

Querelle dans le Bureau de l'Enregistrement électoral.

Une querelle assez vive a éclaté, hier matin dans le Bureau de l'enrégistrement électoral, entre M. Alexandre Pujol, commissaire des Travaux Publics et un des commis du dit bureau, M. Henry M. Buffer.

M. Pujol avait demandé qu'on lui présentât quelques régistres qu'il désirait consulter au sujet de l'enregistrement d'un électeur, lorsque Buffer lui fit une repartie assez vive.

Sans en attendre davantage M. Pujol lança un coup de poing sur la machoire de son interlocuteur qui répliqua en lançant un encrier à la tête de son adversaire.

Un corps à corps allait s'engager, lorsque les deux combattants furent séparés par les personnes présentes.

M. Bryant est informé qu'il doit quitter son poste.

M. Louis P. Bryant, inspecteur des douanes à la Nouvelle-Orléans, a reçu hier matin une lettre du sous-secrétaire du Trésor, M. Jas Curtis, l'informant qu'il était révoqué du service par ordre du président Taft.

Cette mesure a été prise par le président à la suite du refus de M. Bryant de donner sa démission qui était requise "pour le bien du service"

Mauvais ménage.

Arrêtés vendredi soir par l'agent de police Joseph Raggio pour bris de paix les époux Narra comparu samedi matin devant le juge Fogarty qui a condamné George Narra à $25 d'amende ou 30 jours de prison et renvoyé la femme avec réprimande.

La jeune femme a expliqué à la Cour qu'elle avait été forcée de quitter son mari parce qu'il l'avait battue à plusieurs reprises.

Vendredi soir elle a rencontré son mari au coin des rues Girod et Carondelet, où ils ont été arrêtés.

Norra a reconnu avoir battu sa femme parce qu'elle sortait trop, il a, en outre, declaré qu'il voulait demander son divorce.

Cas de fièvre typhoïde.

Un cas de fièvre typhoïde a été découvert samedi matin au Colored Industrial Home par le docteur O'Reilly du Bureau de Santé de la ville. Le docteur a immédiatement donné l'ordre de mettre l'institution en quarantaine et s'est mis en rapport avec le maire et M. Earl, surintendant du bureau des Eaux, afin d'établir la connexion de l'eau dans l'établissement, pour que les quatre citernes qui y sont disparaissent immédiatement, étant donné que l'eau des dites citernes est remplie de microbes.

M. Earl a donné l'ordre d'exécuter les travaux nécessaires pour remédier à l'insalubrité de la place.

Voleur surpris.

Vers deux heures, hier matin, un cambrioleur a pénétré dans l'épicerie de M. Anthony Pelletier, coin des rues Claiborne et Belmont, et se mettait en mesure de dévaliser la caisse lorsque, attiré par le bruit le propriétaire accourut, un revolver à la main et fit feu trois fois sur l'intrus.

Aucun des projectiles n'ayant touché le but, le cambrioleur qui était un nègre de petite taille, a disparu beaucoup plus rapidement qu'il n'était venu, abandonnant sur le plancher un sac, dans lequel il avait commencé à mettre quelque butin.

Son signalement a été donné à la police par M. Pelletier.

Crâne fracturé

Hier matin, vers huit heures, une querelle est survenue à l'angle des rues Gravier et Saratoga, entre Florence Whitfield et William King, tous deux de couleur. La femme a reçu un coup de poing au visage qui l'a jeté à terre et dans la chute elle s'est fracturé le crâne. C'est dans un état critique qu'elle a été transportée à l'hôpital. King a été arrêté.

Candidature de M. John C. Suarez.

M. John C. Suarez a récemment posé sa candidature comme membre de la Commission des Ecoles. Ce candidat est un des hommes bien connus de notre ville et s'il est élu il pourra rendre d'excellents services à la Commission des Ecoles.

M. Suarez est du reste au courant des questions scolaires car depuis 1906, il fait partie du Club des Parents de l'école McDonogh No 9, et s'est toujours vivement intéressé au développement de cette organisation.

Funérailles de M. Nunez.

Les funérailles de Lovinski Nunez, un des citoyens les plus influents de St-Bernard, ont eu lieu hier à cinq heures.

La mort de M. Nunez, survenue vendredi, a causé de grands regrets parmi ses nombreux amis.

M. Nunez était âgé de 61 ans et s'occupait de plantations; il avait été réélu membre du comité des Levées du Lac Borgne le jour même de sa mort.

Sa veuve et trois enfants lui survivent.

Demande de renseignements.

L'inspecteur de police Reynolds a reçu samedi plusieurs lettres de personnes à la recherche de parents; l'une est signée J. C. Macklem, 2057 rue Cornwall, Regina, Canada, à la recherche de son oncle Harry Breul, exerçant la profession de fourreur, l'autre est signée H. G. Lyons, de Bradford, Penn., recherchant son frère le docteur William T. Lyons, qui, venant de Panama, s'est fixé à la Nouvelle-Orléans il y a trois mois.

SUICIDE.

Hier après-midi, vers trois heures, Louis Mub, un entrepreneur de pompes funèbres, demeurant rue Bourbon 1821, s'est suicidé en se brûlant la cervelle d'un coup de revolver. Sa femme a dit à la police que son mari était entré chez lui vers midi et avait diné en compagnie de sa famille comme d'habitude.

Après le repas il s'était retiré dans la cour et un instant plus tard son beau père a entendu la détonation d'une arme à feu. Se dirigeant vers la cour il y a trouvé le corps de Mub gisant à terre.

Il paraît que le malheureux avait formé le dessein de se tuer dès le matin et s'était rendu chez son père rue Touro 1016, où il s'était procuré un revolver.

Des revers dans ses affaires ont, dit-on, été la cause de son acte.

Tentative d'incendie.

Des malfaiteurs ont, hier, pour la troisième fois, essayé de mettre le feu à la demeure de William Henkels, rue Port 1519.

M. Henkels occupe un cottage à côté de sa boulangerie avec sa famille et se trouvait dans la boulangerie avec sa femme lorsqu'une voisine l'a prévenu que sa maison était en feu.

Une enquête a, démontré que le feu avait été mis dans la boiserie sous la tapisserie. Les flammes ont été promptement éteintes.

Mort subite.

Luke B. Doran, le fils de Frank Doran, bien connu dans les cercles politiques, est mort subitement samedi matin au domicile de ses parents, 1519 rue N. Prieur.

Le jeune Doran s'était levé comme à l'ordinaire samedi matin, paraissant en parfaite santé et quelques minutes après il se plaignit de violentes douleurs et expira avant l'arrivée de l'ambulance de l'Hôpital de Charité qu'on avait appelée.

Le jeune Doran avait 22 ans et était considéré comme très intelligent avec un bel avenir devant lui.

Le coroner qui a constaté le décès a donné un permis d'inhumation déclarant que la mort était le résultat d'une crise cardiaque.

Les funérailles auront lieu aujourd'hui à 3:30 heures à l'église St-Boniface.

Attaque.

Luke Russel, passait à l'angle des rues Conti et Franklin, hier matin vers deux heures, lorsqu'il a été attaqué par un nommé Joseph Schwartz qui lui a donné un coup de poing au visage lui fracturant la machoire gauche.

BLESSURE.

En voulant traverser la chaussée à l'intersection des rues Levée et St-Philippe, hier après-midi vers 5 heures, Daniel Cazaubon, demeurant rue Chartres 608, a été frappé et blessé à la jambe par une locomotive de la Louisville & Nashville Railroad Company.

Sa blessure n'est que légère.

Dépêches des Campagnes.

Nègre tué par un blanc à Hammond.

Hammond, Lne, 17 août—Attaqué vendredi à Pine Grove par un de ses employés de couleur, M. Clyde Smith, un marchand de bois a été obligé de le tuer pour sauver sa vie. Le nègre s'est présenté chez M. Smith un revolver à la main et l'a insulté. Dans la bataille qui s'en suivit M. Smith a été renversé trois ou quatre fois par son assaillant qu'il a finalement tué en lui envoyant quatre balles dans la tête.

Evasion du pénitencier.

Baton Rouge, 17 avril—Eric Hope, un jeune garçon condamné à un an de prison pour avoir passé un faux chèque, a réussi à s'évader du pénitencier de Baton Rouge après avoir purgé un mois seulement de sa peine. Grâce aux démarches faites par sa mère et quelques amis, le jeune Hope allait bénéficier d'un pardon de la Commission des Grâces au moment où il a pris la poudre d'escampette.

Les troubles de Grabow.

Lac Charles, 17 août. Deux autres individus, les nommés Wiley Green et Philip Fezeral, impliqués dans les troubles qui ont éclaté le 7 juillet dernier à Grabow ont été arrêtés aujourd'hui et écroués dans la prison de la paroisse Calcasieu

Green s'est constitué prisonnier; l'autre prévenu a été arrêté par le sherif.

(Groupe de l'Alliance Française).

ATHENEE LOUISIANAIS.

CONCOURS DE 1912-1913.

PROGRAMME.

L'Athénée propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours de cette année:

LA FONTAINE ET SES FABLES.

Les manuscrits seront reçus jusqu'au 1er mars 1913 inclusivement.

L'auteur du manuscrit qui aura été jugé le meilleur, recevra une médaille d'or et un prix de $50 en espèces, si le comité juge le manuscrit digne d'être couronné.

L'Athénée, s'il le juge utile, accordera une seconde médaille.

Toute personne résidant en Louisiane est invitée à concourir.

Les manuscrits devront être écrits aussi lisiblement que possible, sur papier ayant une marge, et seulement sur le recto. Ils ne devront pas dépasser 30 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre seulement l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui a mérité le prix, pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables s'il le juge convenable.

Tout manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénée.

La présentation des prix se fera dans une séance publique. On réunira pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Le nom du lauréat ou de la lauréate sera proclamé après la lecture du manuscrit qui aura obtenu le prix.

Les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées, seront lues devant le public.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus

Tout candidat qui fera connaître sa devise sera mis hors de concours.

Toute personne qui aura obtenu la médaille, ne pourra plus concourir.

Les manuscrits seront adressés au Secrétaire.

Le Secrétaire perpetuel,
BUSSIERE ROUEN,
P. O. Box 725, Nouvelle-Orléans

Avis Aux Electeurs.

J'ai posé ma candidature aux fonctions de District Attorney et je sollicite respectueusement votre vote à l'élection primaire qui aura lieu le 3 septembre 1912.

JOSEPH E. GENERELLY.

AVIS SPECIAL.

BUREAU DU SURINTENDANT DES ECOLES PUBLIQUES. Bureau de la Bâtisse Municipale, Nouvelle-Orléans.

Les Examens pour postulantes (blancs) aux certificats de grammaire, académie, dessin, musique, vice-principales et principales auront lieu à partir du lundi 19 août 1912, à 8:30 heures du matin, Bâtisse de l'Ecole Normale, rues Calliope et St Mary.

Les formules de demandes peuvent être obtenues au Bureau du Surintendant des Ecoles, Bâtisse des Bureaux Municipaux.

Les demandes doivent être enregistrées chez le Surintendant pour le 18 août 1912.

Les examens des postulantes de couleur aux certificats des grades de grammaire, vice-principales et principales auront lieu dans la Bâtisse de l'Ecole Franklin, rue St Charles, entre Girod et Julia, à partir du lundi 2 septembre 1912

Les demandes devront être enregistrées chez le Surintendant pour le 26 août 1912.

J. M. GWINN, Surintendant.

19 juil au 19 août

Succession de Henry Trapp.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 96,664. — Division C. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Charles Trapp, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL Greffier.—Daniel J. Murphy, avocat.

13 août—13 17 22

LE DOGUE

Au mariage du cousin Navier et tandis que deux cents personnes, autour des tables mangeaient et buvaient formidablement, le gros fermier Crétois fit la connaissance d'un jeune homme qui lui plut fort.

Crétois, grand travailleur et bon vivant aux heures du festin, haut musclé, large et mafflu, débordant de force, d'entrain et de malice paysanne, s'intéressait beaucoup aux jeunes gens depuis quelque temps.

C'est qu'il avait une fille à marier: la belle et forte Pauline, brune et colorée, sage et douce, comme il convient aux filles de géants. Car la fermière Crétois, femme de tête et de poids, ne le cédait en rien à son mari pour la corpulence et la solidité. Le sort de sa fille ne la laissait pas indifférente et, de l'autre côté de la table, sans perdre une cuillère de sauce, elle suivait de ses petits yeux noirs et malins, sans en avoir l'air, le commerce naissant de son mari avec le jouvenceau.

—Un coup de vin rouge? Vous êtes par ici pour longtemps?

—Pour deux mois.

—Vous n'êtes pas le fils à Henri, des Gâtines?

—Non. Je suis le fils de M. Lépagneul, de Mantes.

—Lépagneul? Mais je le connais bien! Je lui ai vendu dans le temps du fourrage pour un essai qu'il faisait avec du bétail, auprès de la ville.... Est-ce que ça a réussi?

—Pas mal, pas mal!.... C'est ce qui l'a décidé à me faire étudier l'agriculture.... Parce que, vous savez, papa est rentier....

—Oui, je sais, il a de quoi....

—Alors, je me suis mis au courant chez des amis et je suis allé dans une école d'agriculture.... Je viens de finir les études... Un ou deux ans de pratique et je prends une ferme.

—Eh ben, je vous en prometa du plaisir! En voilà un métier! Et dur! Et pas un sou de bénéfice!

A part lui il pensait:

—Voilà ce qu'il faudrait à Pauline.

Il guignait le gars. De la bonne espèce! Pas trop gras, comme il convient à un jeune coq, bon travailleur certainement. Sans doute économe, d'après sa mise.... Mais, sapristi, qu'il avait l'air timide!

—Un coup de vin? Alors vous restez par ici?

—Jusqu'en septembre.... des vacances, quoi!.... au village de Montainville.

—Parbleu, moi je suis fermier aux Hotterées! Vous viendrez nous voir?

—Avec plaisir!

Le repas continua.

***

A la sortie de table, tandis que les jeunesses allaient danser, Crétois dit à sa femme, dans un coin:

—C'est le fils à Lépagneul de Mantes.... Je connais.... Un bon garçon, solide à l'ouvrage ..... Et le père a du bien..... Qu'est-ce que tu dirais de ça pour Pauline?

La fermière avait remarqué que Frédéric Lépagneul, tout en répondant aux propos de Crétois, regardait avidement Pauline. Elle répondit:

—Je ne dis pas.... Laisse-le venir.... Sans ça, ça serait la mode renversée, alors!....

Véritablement Frédéric avait reçu le coup de foudre et il était amoureux de Pauline. Bien entendu, il n'osa pas l'inviter une seule fois dans le courant de la nuit et il se rongea les lèvres de jalousie en la voyant danser innocemment avec les autres garçons qui, visiblement, ne lui ménageaient pas les compliments.

Durant les semaines qui suivirent, il alla plusieurs fois aux Hotterées. Crétois lui montra sa ferme. Mais l'agriculture n'intéressait plus Frédéric. Il ne pensait qu'à Pauline, et, durant ses visites, il ne voyait qu'elle, tandis qu'elle versait à boire ou vaquait aux soins de la maison.

Il n'osait rien dire ni aux parents ni à la fille et se mourait d'amour. Donc comme tous les timides, il se décida brusquement, pour déclarer sa flamme; à frapper un grand coup, et ce coup fut démesuré.

La fenêtre de Pauline s'ouvrait, à l'intérieur de la ferme, sur une galerie de bois qui formait balcon et qui, vers son extrémité, aboutissait à la chambre à coucher de Crétois. Frédéric, au cours de promenades nocturnes, avait remarqué, par le jeu des lumières, que la jeune fille veillait toujours plus tard que ses parents. Il décida de s'introduire dans la ferme et d'aller parler à Pauline.

Ce projet fou fut mis à exécution. Frédéric franchit le mur de la ferme et gagna sans encombre la galerie. Là, à la fenêtre de sa belle, il gratta légèrement et, avec cette prescience des amoureuses, car Pauline l'aimait aussi, la jeune fille entr'ouvrit sa croisée.

Une demi heure passa. Il fut convenu qu'il reviendrait, mais elle exigea qu'il partit sur-le-champ. Il hésitait; elle tint bon, en fille sage, et il se disposait à descendre de la galerie, pour s'en aller comme il était venu, quand il entendit le bruit d'une haleine formidable. Un aboiement furieux ébranla nuit: le dogue était au bas de l'escalier!

Crétois avait conté à Frédéric les prouesses et le caractère de cette bête: jamais elle ne montait jusqu'aux chambres: elle ne connaissait absolument que sa femme et lui; Pauline, elle-même, ne serait pas en sûreté la nuit dans la cour; enfin, ce dogue avait étranglé deux voleurs.....

Rester, impossible! Descendre, c'était se faire dévorer!....

Soudain, Frédéric eut une idée de génie: de vieux vêtements, un vieux bonnet appartenant à la fermière étaient perdus là, sous la galerie.... Déguisé, le chien féroce le laisserait peut-être passer....

Hâtivement, il se travestit... La ruse, d'ailleurs, réussit parfaitement. Le dogue, dépisté, flaira cette personne, qui, aussi, ressemblait à la fermière et la laissa passer.

Frédéric jugea qu'il serait imprudent, sous l'œil du fauve, de tenter l'escalade. Il alla donc droit à la grand'porte et entreprit de l'ouvrir.

Comme il tournait avec succès la barre de bois, une main colossale se posa sur son épaule; il se retourna brusquement. Le fermier, était derrière lui et tonnait:

—Non, mais, qui diable....?

Puis il éclata d'un rire énorme. Sous la détroque de sa femme, à la lueur de la lune, il venait de reconnaître Frédéric. Il arrêta le dogue, qui s'apprêtait à bondir.

Tremblante, Pauline s'était cachée dans sa chambre. La fermière se montrait. Frédéric dut s'expliquer.

Crétois pardonna. Mais il fit jurer à l'amoureux d'envoyer le lendemain son père demander pour lui la main de la fille compromise.

Frédéric ne se fit pas prier pour tenir parole. Deux mois après, il était marié et, au petit jour, le lendemain des noces, le dogue, rôdant devant la porte des épousés, les défendait contre les plaisanteries traditionnelles.

EMILE SOLARÉ.

CROUTE SUR LA TETE DU BABY

D'Où Sortaient des Boutons. Des Plaies se Formaient en Grattant. Cheveux Tombaient par Touffes. Ne Pouvait Pas Dormir. Guéri en Un Mois par Savon et Onguent Cuticura.

Campbell, Va.—"J'ai fait usage de Savon et d'Onguent Cuticura pour une croûte sur la tête de mon baby et ils l'ont complètement guéri. De cette croûte qui se forma peu de temps après sa naissance il sortit des boutons qui démangeaient et qu'elle grattait au point de causer des plaies. Elle avait la tête très sensible et ses cheveux tombaient par touffes. Elle était de mauvaise humeur et irritable et ne dormait pas la nuit. J'essayai sans succès de nombreux remèdes, puis le savon et l'Onguent Cuticura qui ne l'aidèrent pas à cicatriser les plaies. Je mettais de l'Onguent Cuticura, et une demi-heure après je lavais la tête avec le Savon Cuticura. J'en fis usage un mois et l'enfant fut entièrement guérie." (Signé) Mme W. B. McMullen, 8 Mars, 1912.

Pour Détruire les Pellicules

Empêcher la chute des cheveux, enlever les croûtes et écailles et calmer la démangeaison et l'irritation du cuir chevelu, de fréquents shampooings de Savon Cuticura, aidés parfois d'applications d'Onguent Cuticura, offrent le traitement le plus prompt et le plus économique. Ils contribuent à faire pousser et à embellir les cheveux en écartant d'eux ce qui tend à les rendre secs, rares et ternes, les fait souvent grisonner prématurément et tomber. Savon Cuticura (25c.) et Onguent Cuticura (50c.) en vente chez tous les pharmaciens et marchands. Echantillon copieux de chaque expédié gratis, avec un Livre de 32 p. sur la Peau. Adressez une carte-postale au "Cuticura, Dept. T, Boston."

Les hommes qui ont la peau du visage tendre devraient se servir du Cuticura Soap Shaving Stick, 25c. Echantillon gratis.

PETITES ANNONCES.

ON DEMANDE — Un cuisinier français. S'adresser immédiatement Restaurant Champagne, Thibodaux Lne.
18 août—

A VENDRE—Un établissement de charcuterie et comptoir, au marché français, tenu autrefois par H. Himbert, à sacrifice pour cause de départ. S'adresser 803 rue Bourbon.
18 août—1f

MESDAMES—Vous pouvez avoir votre propre propre métier, travailler pour d'autres ou établir un revenu à domicile en apprenant l'art de la coiffure, l'ondulation permanente d'Harmans, l'art du manicure, le massage facial l'électrolyse ou la chiropodie. Expérience acquise en quelques semaines. Collège Moler, 516 rue St-Charles.
17 août—6 f

On demande — Des hommes voulant apprendre le meilleur métier au monde, celui de barbier, vous pouvez avoir votre propre salon où gagner de gros salaires, quelques semaines suffisent, gages reçus tout en apprenant. Venez ou écrivez, Collège de Barbier Moler, 516 rue St Charles.
17 août—6 f

JEUNE FRANÇAIS, ajusteur-mécanicien, muni de très bonnes recommandations, cherche une place. Accepterait n'importe quel emploi. S'adresser sous lettre A. B au Bureau de l'Abeille.
17 août—

Français—Sérieuses références, désire place dans restaurant, bar, club, ou de gérant. Accepterait tout autre emploi — Albert, Bureau du journal ou 1218 rue Canal.
18 août—

A VENDRE—Un très bel ameublement de chambre en bois d'ébène. S'adresser 820 Esplanade.
28 juil—

Les Animaux Malades de la Peste.

—o—

Nous publions ci-dessous une des fables du bon Lafontaine, écrite en patois nègre de la Louisiane par M. le professeur Jules Choppin. Cet idiome si savoureux tend, comme tous les patois du reste, à disparaître rapidement et un jour sans doute il ne sera plus qu'un souvenir dans nos campagnes louisianaises.

Ain jou, pauve zanimaux tombé malade partout:
Milet dans la savanne, choual, chaoué, matou,
Zozo dans bois, et cocodri dans grand bayou.
Gros Lion ouvri so gros ladje,
Et li parlé comme mait l'école.
Li dit yé tous: "Zamis, mo cré Bon Djé colère:
"Y faut fait queq quichoge, o bin, queq la prière
"Avant no tous couri dans trou en bas la terre
"Maié dit vous la vérité, comme moin c'est Lion.
"Mo djà mangé cabri, chévreil et plein mouton;
"Mo dévoré yé tous sans yé fait moin a-rien.
"Et mo senti aster qué mo té pas fait bien
"Et pis, pou ain quichoge faut mo mandé pardon:
"C'est pou n'homme la, pauv djab, qui té gardé mouton;
"Mo mangé li tout comme les autes. Aster, coûté:
"Y faut tout moun vancé pou dit la vérité."
Coquin Rénard la dit: "Abin..... qui ça ça yé?
"Cinah! tout ça c'est pas péché divant Bon Djé!
"Yé tous té doit content qué Lion té mangé yé."
Tout moun saloué et bat la main;
Yé srait fait ça jisqu'à dainmain.
Mais lours vini, gros lours, gros tig, chien, chat, tchoureil,
Lapin, chévreil,
Chaoué, labiette,
Tout façon bête: ...
Yé tous dit Lion
Té gain raison.
Après tout ça, bourique, pauve vié bourique vancé
(Bon Djé conain qué c'était pas pou li dansé.)
Li dit: "ain jou mo taé passé au ras chimin,
"Mo mangé ain pé zherbe queq moun mo pas conain."
"Qui ça to dit? to voié zherbe? attende, bourique,...
"Vancé tout moun... faut nous fouli des coup-t-labrique".
Yé sommain li et roulé li comme ain barique.

MORALE.

Si to riche, ya dit toi:
"To vanyant comme le roi".
Si to pauve, mon piti,
Divant jige to fouti.

JULES CHOPPIN.

LA PLUS ANCIENNE MAISON DE GRAINES DU SUD
Etablie en 1865

Nous n'avons pas à nous faire connaître. Notre service constant pendant ces nombreuses années et les affaires colossales que nous faisons parlent d'eux mêmes. Nous invitons le public à venir faire une inspection. Toutes nos graines sont cultivées par les cultivateurs les plus renommés aux Etats-Unis et à l'étranger. La saison s'ouvre maintenant pour Choux, Radis, Betteraves, Céleri, Carottes, Choux-Fleurs, Persil, Laitue, Chicorée, Moutarde, Navets, Kohlrabi, Fèves Polonaises, Pommes de Terre d'Automne, etc. Une de nos spécialités: Graines et Collections d'Oignons. Catalogues sur Demande.

J. STECKLER SEED CO., Ltd.,
Successeurs de Richard Frotscher, 512 à 516 Rue Gravier, Nouvelle-Orléans, Lne.
4 août—3m—dim

CAPITAL ET SURPLUS, QUATRE MILLIONS.

Un service efficace et une administration conservatrice, combinés avec des facilités exceptionnelles pour la transaction des affaires de banque de tout genre, ont acquis à cette banque un prestige et un rang élevé dans tous les Etats-Unis.

Whitney-Central National Bank.

4 août—6m—Dim

A NOS CLIENTS

Une Table d'Hôte de Premier Ordre Sera Servie au

"Restaurant Miramar"

(FORT ESPAGNOL)

PRIX $1.00; $1.25 avec Vin.--J. RENO, Prop.
5 P. M. à 8 P. M.

23 mai—jeu dim—3 m

"VENTE EN LIQUIDATION"

TOUTE SORTE D'ARTICLES RELIGIEUX ET DE CHEVEUX

Marchandises Vendues Au-Dessous du Prix Coûtant pour se Retirer des Affaires.

Hatez-Vous de Venir pour Avoir le Premier Choix.

SOIT EN GROS OU EN DETAIL.

Mme EUGENE JACOB,

153 RUE BARONNE.

juil—2m—dim jeu

F. LAUDUMIEY, President et Gérant. S. ADER, Vice-Président. EMILE ADER, Secrétaire.

F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.

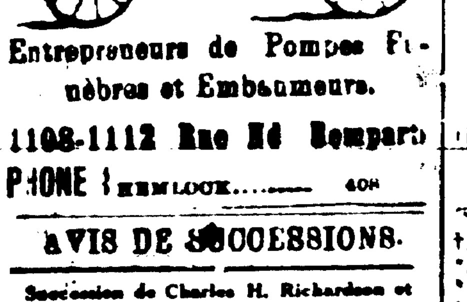

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs.

1108-1112 Rue Nd Rempart

PHONE HEMLOCK........ 408

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Charles H. Richardson et épouse.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 99,686 — Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le premier compte provisoire présenté par Raynal T. Compton, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL Greffier—U. Marinoni Jr. avocat.

17 août—17 21 26

BUREAU DE PLACEMENT.

Collections en Tous Genres. Ouvert de 7 à 10 A. M., 6 à 9 P. M. 420 rue Dauphine, par SYLVAIN VIDALAT.

Phone Main 1395.

14 juil—1 a.

VAPEURS.

LIGNE FRANÇAISE.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

Ligne directe au Havre, Paris (France)

Partant tous les jeudis, à 10 h. A. M. Du quai No 57 Rivière du Nord, pied de la West 15th.

†FRANCE [neuf], 22 août.
*LA PROVENCE, 29 août.
*LA LORRAINE, 5 septembre.
†FRANCE [neuf], 12 septembre.
*LA PROVENCE, 19 septembre.
*LA SAVOIE, 26 septembre.
Agence générale 19 rue State, N. Y.
*Vapeur à double hélice.
†Vapeur à quadruple hélice.

Nouvelle-Orléans-Havre directe.

S. S. CALIFORNIE, 2 septembre.

Passage de Première Classe..............
Passage d'Entrepont..............

FRANK J. ORFILA, Agent général du Sud, No 302 rue Carondelet, bâtisse Hennen.
.. mars—1an